



Réunion du Conseil Municipal du 8 juillet 2010

Année 2010, Numéro 4

Conseil municipal

Présents :

- CARANJOT Jean-Luc
- GIRARD Denis
- GOUAULT Dominique
- LUBIATO Luigino
- PICARD Jean
- PIGNOLET Didier
- RANNOU Francis
- PREVOT Thierry
- SEVERS Dominique
- SIMONNET Marina
- THOMAS Maryvonne
- VISPI Raphaël

Absents excusés :

- BESSON Dominique
- COURGNAUD Jackie
- FORTIER Eric

Dans ce numéro :

Réunion du Conseil Municipal

Le mot du Maire

La Boule Ferrée

Visite de M. APPARU

Kermesse de la Maternelle

Le GDAMR

Tennis de Table

Twirling bâton

Analyse de l'eau

Volley ball

Judo club

Transfusion sanguine

Bibliothèque municipale

Logement Communal - L'attribution du logement communal libre est accordée à M. Alain RICHARD

Travaux de bâtiment - Le Conseil Municipal étudie le problème du défaut d'étanchéité de la toiture du logement attenant à l'école maternelle, 4 rue de Nayeux. Le devis présenté par la Sté Champenoise d'Etanchéité est accepté pour un montant HT de 10 372,75 €.

Jurés d'assises - En vue de dresser la liste préparatoire des jurés d'assises de 2011, la Commune tire au sort, à partir de la liste électorale, trois électeurs qui participeront à la procédure définitive de désignation des jurés par la Cour d'Appel de Reims. Les personnes ainsi désignées, dont une seule sera retenue, seront prévenues individuellement par la Mairie.

Tarifs de la salle polyvalente - Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décident de modifier les tarifs de mise à disposition de la grande salle uniquement, soit

Pour les manifestations à but commercial ou lucratif :

- * Associations, entreprises ou particuliers Pontfabriciens : 570,00 € ;
- * Associations, entreprises ou particuliers de l'extérieur : 800,00 €.

Pour les manifestations à but non lucratif : sans changement.

Cession de terrain - Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de céder une parcelle de terrain située à l'angle de la Route Départementale 985 et de la rue des Grands Prés, d'une contenance d'environ 10 000 m², à délimiter dans la parcelle cadastrée section ZD N° 31, au prix de 14,00 € HT le m², à Monsieur JAUJOU

JAUJOU, concessionnaire FENDT. Cette société de vente de matériel agricole, actuellement implantée à BOURGOGNE, emploie 15 salariés et sa zone de chalandise s'étend du nord marnais au sud ardennais. Implantant dans notre commune son atelier et son siège social, elle apportera au printemps prochain un nouveau dynamisme.

Mise à disposition de personnel communal - Suite à la signature, par la Commune de SELLES, de la convention réglant les principes et les coûts de mise à disposition de personnel et de matériel technique, ce service devient effectif.

Acquisition d'immeuble - Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de se porter acquéreur d'un bien immobilier ainsi composé : une maison d'habitation construite en 1998, d'une surface hors œuvre nette de 84,35 m² sise sur une parcelle cadastrée section X n°105 d'une superficie totale de 558 m², au prix de 85 000 euros.

Travaux 15 rue St Brice - Le Maire présente à l'Assemblée les propositions reçues suite à l'appel d'offres concernant la création de 4 logements et la réhabilitation d'un logement dans les locaux de la Perception. Après réflexion, la commission a estimé qu'une étude supplémentaire est nécessaire avant d'opérer un choix définitif.

Site Internet - Après étude des diverses propositions, l'Assemblée décide de confier à M. Yoann LALOUETTE, CreaWeb Studio, le soin de mettre en place un site internet de la commune.

Espace commercial - Le Maire rend compte à l'Assemblée des différentes réunions concernant ce projet. Le Conseil Municipal se déclare satisfait des travaux déjà entrepris.

TROP, C'EST TROP !

Des jardinières renversées, le parvis de l'église pollué d'urine, de déjections, mêlées de tessons de canettes de bière, de bouteilles de whisky, des réunions avec tapage nocturne sur les marches de la mairie ou de la salle Souverville, au gymnase, à la salle polyvalente...

Nous savons tous pertinemment que ce sont les mêmes individus (petit groupe de 5 ou 6) qui commettent 90 % des dégâts.

Le nettoyage dû à ces dégradations, ce sont vos impôts qui le financent ; environ une matinée chaque semaine à deux personnes au minimum depuis un an, c'est le triste constat de l'année écoulée, soit 5 000 € jetés par les fenêtres, sans compter les détériorations sur l'immobilier.

La majorité des habitants ne peut pas supporter cela plus longtemps. C'est du gâchis et on doit arrêter ces habitudes de « mal élevé » et de manque de respect du travail des autres.

Les avertissements sont terminés et les flagrants délits seront punis (*article R632-1 du code pénal, contravention de 3ème classe pour l'épanchement d'urine en un lieu public ou privé*). Parents de mineurs, dont la responsabilité est engagée, vous voilà avertis.

Jardinière renversée devant le cimetière le 14 juin 2010



LA BOULE FERREE FETE SES 75 ANS

16 mai 1935 : naissance officielle de ce club Pontfabricien, dont les adhérents sont des amateurs de boules lyonnaises. La période de guerre n'interrompra pas leur passion car ils participent alors au championnat de France zone Nord à Paris. Installés dans la zone des équipements sportifs de la Commune, les terrains sont désormais praticables quels que soient les caprices du temps.

Aujourd'hui, sous la Présidence de M. Raymond ACCORDINI, nommé à ce poste en 1983, le club compte 28 membres (58 en 1963) et remporte de nombreuses victoires. En UFOLEP, saluons le parcours d'une équipe parvenue en demi-finale du Championnat de France.



L'équipe actuelle, le 12 juin dernier, lors de la petite cérémonie organisée pour fêter cet anniversaire, en compagnie de M. Schwein, Conseiller Général, M. Rannou, Maire de la Commune et M. Renard, Président de la Communauté de Communes.

Actualité : La Boule Ferrée s'est de nouveau distinguée au championnat de Champagne 3ème division, disputé à Saint Dizier, en remportant le titre contre l'équipe locale en finale. La quadrette, composée de Stéphane BOIS, Cédric CHUCHLA, François CHUCHLA et Romain COPPIN ira aux Championnats de France les 23, 24 et 25 juillet 2010 à Chazelles sur Lyon. Félicitations à ces quatre joueurs.

Vous êtes cordialement invités à venir saluer et accueillir notre ministre, Monsieur Benoist APPARU, Secrétaire d'Etat chargé du logement et de l'urbanisme et Conseiller Régional, qui nous fait l'honneur de se déplacer dans notre commune pour une réunion de travail avec le Conseil Municipal à la Mairie

Le SAMEDI 17 JUILLET à 10 H 00

**LA KERMESSE DE L'ECOLE MATERNELLE
SAMEDI 19 JUIIN 2010**

Les parents d'élèves et l'équipe éducative de l'école maternelle s'associent pour remercier l'ensemble des Pontfabriciens pour l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé aux personnes chargées de collecter des lots au profit de la coopérative scolaire.

MERCI DE VOTRE GENEROSITE ET A L'ANNEE PROCHAINE.



Le GDAMR des Rives de la Suippe

prendra les inscriptions de la saison 2010/2011 à la salle Souverville (9 rue Pérard Noizet) le 10 septembre de 18 h 00 à 20 h 00 et le 11 septembre de 10 h 00 à 12 h 00.

Au programme de la saison prochaine (outre les activités habituelles, gym, STEP, activités manuelles, etc) : atelier cannage, petits meubles en carton (range CD) et danse africaine.

**LE CLUB DE TENNIS DE TABLE DE PONTFAVERGER
TOURNOI DU 12 JUIIN 2010**

Enorme succès pour un premier tournoi ouvert à tous.

Avec 51 participants (30 adultes et 21 enfants) représentés par 9 clubs de la région, le tournoi s'est déroulé de 14 h à 22 h avec une remise de lots récompensant les 4 catégories des moins de 12 ans au niveau régional dont 2 ex joueurs de national de Reims.

Le club remercie le club de tennis pour nous avoir cédé le gymnase ce jour là et remercie les commerçants qui nous ont soutenus pour la saison 2009 – 2010

Pour l'année 2010 – 2011 les inscriptions se feront le premier vendredi de septembre auprès de M. MAU-RICE ARNAUD, tél : 03 26 03 22 41

OuM. MANNIEZ PHILIPPE, tél : 03 26 48 91 46





« VILLAGE GIRLS PARADE »

Le club de twirling bâton, section de l'Association Sports Loisirs
Reprend ses activités à la rentrée.

INSCRIPTIONS le MARDI 7 SEPTEMBRE
AU GYMNASSE DE PONTFAVERGER-M.
DE 18H30 A 20H00

Les cours se découperont en 4 groupes et se
dérouleront le mardi de 16 h 30 à 20 h 30
A la salle polyvalente ou au gymnase selon les niveaux.

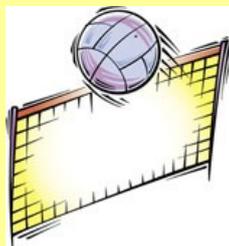


Défilé lors de la fête patronale à
Pontfaverger-M. le 24 mai 2010



ANALYSE DE L'EAU

L'analyse de l'eau en date du 24 juin 2010 conclut que l'eau d'alimentation
est conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.



VOLLEY BALL

Le Club de Volley Ball de Pontfaverger-M. termine à la 1ère place de 4ème série et
monte de ce fait en 3ème série. Ses membres ont par ailleurs remporté la Coupe
Départementale UFOLEP en Consolante.

Reprise de saison en 3ème série Ufolep en septembre.

Si vous êtes intéressé, contacter Christophe CHOAIN au 03 26 83 92 83.

JUDO CLUB DE PONTFAVERGER-M.

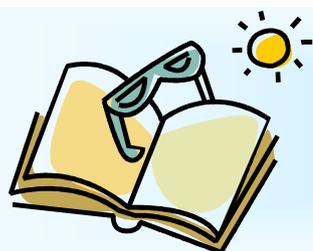


Une nouvelle ceinture noire au judo-club de Pontfaverger-Moronvilliers :
Jacquie LOURDEZ a brillamment obtenu le grade de ceinture noire 1er
dan, dimanche 25 avril 2010 à BAR-SUR-AUBE. Jacquie est entré au
club, avec une belle ceinture blanche, en 2001 à l'âge de 31ans.

Son fils Grégory a réussi son kata, étape obligée pour l'obtention de la
ceinture noire. A 17 ans, il a tout l'avenir devant lui. Le club, dirigé d'une
main de maître par Jean MEGE, compte 50 licenciés, dont 5 ceintures
noires ; les cours ont lieu le mercredi de 17h30 à 19h00 puis de 19h00 à
20h30 et le vendredi de 18h30 à 20h00



**LA PROCHAINE COLLECTE DE SANG A PONTFAVERGER-M. AURA LIEU LE
LUNDI 30 AOUT 2010
DE 08H00 A 12H00
SUR LE PARKING DE L'EGLISE**



VACANCES D'ÉTÉ

**LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE
DU 19 JUILLET AU 1er AOUT 2010
ET DU 16 AU 29 AOUT 2010
BONNES VACANCES À TOUS**

